

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 199

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 4 AA**

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« dispensée »,

le mot :

« proposée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

En l'état le mot "dispensée" suppose une forme d'obligation pour les représentants légaux des élèves. Or, il est illusoire de croire que les parents d'élèves puissent être obligés d'assister à cette "information annuelle".